

*La biodiversité,
notre priorité*

Forêts

Lettre du Québec

LA MAURICIE, COURONNÉE CAPITALE FORESTIÈRE CANADIENNE

La Mauricie, l'une des plus belles régions forestières du Québec se prépare à jouer son rôle de *capitale forestière canadienne*, titre qu'elle gardera durant toute l'année 2001. Le titre de *capitale forestière canadienne* est conféré chaque année à une région forestière émérite qui, au fil des ans, a su s'illustrer dans tous les domaines de la foresterie et pour laquelle la foresterie s'avère quotidiennement un outil de développement socioéconomique de première importance.



APFSM

La Saint-Maurice traverse la Mauricie sur plus de 560 kilomètres. Elle compte une douzaine d'affluents.

En plus des activités qui se dérouleront tout au long de l'année 2001, la *Capitale forestière canadienne* offre, dès cet été, des circuits touristiques guidés en milieu forestier donnant un bon aperçu de l'expertise québécoise dans le domaine de la gestion intégrée des ressources du milieu forestier (GIR). On peut s'informer de la programmation de la Capitale forestière canadienne, ou encore des circuits touristiques offerts en milieu forestier en téléphonant au (819) 536-1001 ou par courriel : afvsm@hotmail.com

Vers un régime forestier renouvelé

Un projet de loi a été récemment déposé à l'Assemblée nationale dans le but de permettre au Québec de renouveler son régime forestier. Même si, à 13 ans, l'actuel régime forestier est encore relativement jeune et est considéré comme l'un des plus avant-gardistes au Canada, son renouvellement a été décidé par le gouvernement afin de mieux répondre aux enjeux que pose le développement forestier durable.

Si la révision du régime forestier traduit les aspirations et les besoins de la société québécoise face à une foresterie sans cesse en évolution, elle est également le reflet du sens hautement démocratique des institutions québécoises. En effet, les travaux qui ont conduit au renouvellement du régime ont nécessité plus de trois ans d'efforts et monopolisé la participation de tous les acteurs du milieu forestier québécois : utilisateurs du milieu forestier, groupes d'écologistes, regroupements de citoyens, maisons d'enseignement, représentants des premières nations, etc. Au cours des audiences publiques auxquelles cette opération a donné lieu, près de 500 mémoires venant de tous les horizons ont été déposés.

Après le dépôt, à l'Assemblée nationale, d'un projet de loi modifiant la *Loi sur les forêts*, le gouvernement du Québec tiendra, à la fin de l'été, une commission parlementaire générale sur la révision du régime. Cette fois, les Québécois pourront se prononcer sur le contenu législatif du futur régime puisque la commission recevra leurs mémoires et leurs commentaires. Les travaux de cette commission parlementaire serviront à bonifier le projet de loi dont on prévoit l'adoption vers la fin de l'an 2000.

*L'Assemblée nationale
du Québec, là où sera
débatu le projet de loi
qui donnera le jour au
régime forestier révisé.*



ASSEMBLÉE NATIONALE

PRATIQUES FORESTIÈRES ET PROTECTION DE LA FAUNE

Depuis qu'il a adopté les principes de l'aménagement forestier durable, le Québec poursuit divers travaux dans le but de documenter les effets des coupes forestières sur la diversité biologique de ses écosystèmes.



Il s'agit d'une tâche complexe et de longue haleine, car le Québec comprend, du nord au sud, cinq grands ensembles d'écosystèmes dans lesquels vivent plusieurs milliers d'espèces animales et végétales et pas moins de 25 000 variétés d'insectes. Pour les scientifiques de la foresterie et ceux des sciences biologiques en quête de connaissances, il s'agit là d'un extraordinaire défi à relever en ce début de troisième millénaire.

Récemment, François Potvin et Réhaume Courtois, deux chercheurs de la Société de la faune et des parcs du Québec, ont démontré, après cinq années de recherche, que la trop grande concentration des aires d'intervention où se pratique la coupe avec protection de la régénération et des sols (CPRS) ne constituent pas, à court terme, des habitats valables pour certaines espèces animales, notamment le lièvre d'Amérique. La CPRS, une approche qui vise à assurer la protection de la régénération naturelle pré-établie, est très utilisée dans la forêt publique du Québec depuis le lancement, en 1994, de la *Stratégie de protection des forêts*.

À la suite de cette recherche, plusieurs initiatives ont été lancées dans différentes régions pour améliorer la qualité des habitats fauniques lors des interventions forestières notamment, par une meilleure dispersion sur le territoire des aires d'intervention.

Pour sa part, le gouvernement du Québec a demandé aux industriels forestiers de modifier leurs stratégies d'intervention et de les remplacer, dans les territoires à double vocation (forestière et faunique), les réserves fauniques et les pourvoiries à droits exclusifs, par des approches offrant une meilleure disponibilité d'habitats fauniques de qualité.

Aussi, pour favoriser l'implantation de ces approches, le ministère des Ressources naturelles offre, depuis le 1^{er} avril, des mesures financières incitant les industriels forestiers à recourir à des pratiques forestières dont l'effet, sur l'habitat faunique, s'avère bénéfique, telle la coupe en mosaïque avec protection de la régénération et des sols (CMPRS).

Dans la forêt boréale, notamment sur la Côte-Nord et en Abitibi, des chercheurs, en collaboration avec l'industrie forestière, sont également à mettre au point des stratégies d'aménagement visant non seulement à protéger la régénération forestière, mais également à maintenir la structure des peuplements. En effet, dans ces forêts, périodiquement perturbées par le feu, les chercheurs québécois sont de plus en plus convaincus que pour assurer la diversité biologique des écosystèmes, il faut, en plus de protéger la régénération, préserver une abondante panoplie d'éléments structuraux tels les débris ligneux, les strates arbustives, les chicots et les arbres résiduels. Sans compter que cette approche a aussi pour avantage de préserver la qualité des paysages, pour le plus grand bénéfice du récréotourisme.



Les travaux des chercheurs Réhaume Courtois (à gauche) et François Potvin ont suscité plusieurs initiatives au Québec pour améliorer la qualité des habitats fauniques.



REBOISEMENT : COOPÉRATION CHINE-QUÉBEC

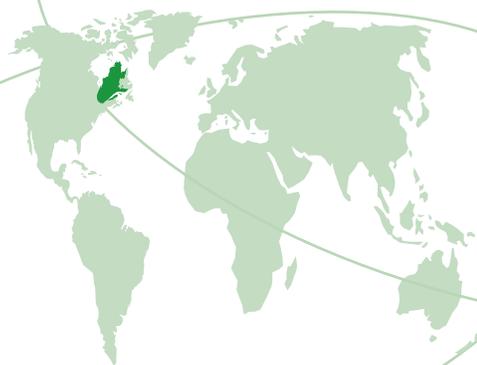
À l'invitation du ministère chinois de la Science et de la Technologie, une délégation québécoise composée de spécialistes de la production de plants forestiers et de technologies horticoles s'est récemment rendue à Chongqing dans le centre-sud de la Chine. Cette mission s'inscrivait dans un processus d'échanges techniques que le Bureau de la foresterie de Chongqing et le ministère des Ressources naturelles du Québec ont amorcé il y a deux ans et dont l'objectif est le reboisement de certaines régions de la ville-province de Chongqing située en amont du complexe hydroélectrique des Trois-Gorges. Pour les autorités chinoises, la lutte contre l'érosion des bassins naturels du Yangsté est considérée comme une priorité nationale.



La Chine, qui espère réaliser dans la partie ouest du pays, un ambitieux projet de reboisement forestier de 4,5 MM de plants par année pendant 20 ans, avait dépêché au Québec une première mission exploratoire à ce sujet en 1998. Le Québec s'intéresse au reboisement forestier depuis une quarantaine d'année et il a acquis une expertise enviable dans ce domaine, particulièrement dans la production des semences et des plants.



À la suite de la visite des représentants québécois en Chine, le Bureau de la foresterie de Chongqing et le ministère des Ressources naturelles ont convenu de tout mettre en œuvre pour rendre possible la réalisation d'une étude de faisabilité en vue de l'implantation, en sol chinois, d'une pépinière modèle d'une capacité annuelle de 10 millions de plants forestiers ainsi que le transfert des connaissances techniques relatives à la production de plants forestiers et horticoles. Les autorités chinoises se sont également montrées intéressées à l'expertise québécoise en matière de systèmes à références spatiales et en aménagement des zones sensibles.



Dans le cadre du projet en cours, le Québec accueillera sous peu un premier groupe de stagiaires de l'Institut de recherche forestière de Chongqing.

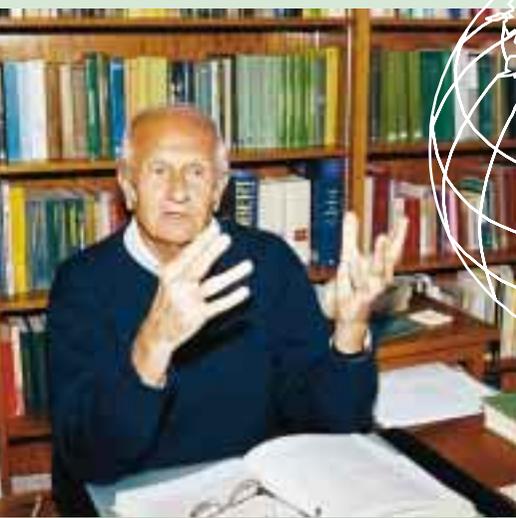
UNE PREMIÈRE : UN DICTIONNAIRE MONDIAL DES ARBRES

Un professeur de la Faculté de foresterie et de géomatique de l'Université Laval, Miroslav M. Grandtner, et une équipe comprenant une centaine de collaborateurs à travers le monde sont à mettre au point un dictionnaire mondial des arbres, le premier ouvrage du genre. Une fois terminé, le dictionnaire comprendra cinq volumes et portera notamment, sur la diversité, la distribution, l'écologie et l'utilisation des arbres à travers le monde.

Le projet du professeur Grandtner est exposé, en langue anglaise, sur le site Web :

www.wdt.qc.ca

Pour le moment, le site ne comprend que les arbres de l'Amérique du Nord dont le nom latin commence par les lettres A à L. Une fois le premier volume terminé jusqu'à la lettre Z et le site francisé, le dictionnaire sera diffusé sur Internet et publié par la maison Elsevier d'Amsterdam. On peut s'informer de ce projet en téléphonant au **(418) 656-2838** ou par courriel : **miroslav.grandtner@sbf.ulaval.ca**



Une centaine de chercheurs à travers le monde travaillent avec le professeur Miroslav M. Grandtner et l'Université Laval à la réalisation du premier dictionnaire mondial des arbres.

PREMIERS FINISSANTS EN AMÉNAGEMENT INTÉGRÉ DES RESSOURCES

Le Centre matapédien d'études collégiales (CMEC), situé non loin de Rimouski, vient de former ses premiers finissants en aménagement intégré des ressources du milieu forestier. L'aménagement intégré des ressources du milieu forestier (GIR) est une approche de plus en plus utilisée au Québec depuis que celui-ci a choisi d'appliquer les principes de la gestion forestière durable.

La quinzaine de finissants de niveau collégial du CMEC a reçu une formation de 900 heures axée sur la protection des composantes du milieu forestier, soit la faune, la matière ligneuse, l'eau, les paysages et la récréation.

Pour répondre aux besoins de la GIR, la formation des étudiants porte sur la variété des différents écosystèmes forestiers du Québec, sur leur inventaire, leur aménagement multiressource, s'intéresse aux questions fondamentales de la certification environnementale – un objectif cher aux entreprises forestières – ainsi qu'aux techniques de communications, une approche essentielle pour faciliter la participation du public à la gestion forestière.

FORÊTS est publié par le gouvernement du Québec en français, en anglais, en allemand et en espagnol.

RÉDACTION

Ministère des Ressources naturelles
5700, 4^e Avenue Ouest
Charlesbourg (Québec)
G1H 6R1
Canada
Téléphone : (418) 627-8609
Télécopieur : (418) 643-0720

Internet : <http://www.mrn.gouv.qc.ca>

Coordination : Réal Fortier

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 1206-6710
2000-3018

